

Communiqué de Presse

Commission Permanente

La Commission Permanente du Conseil départemental de la Nièvre s'est réunie ce lundi 9 septembre 2019, sous la présidence d'Alain Lassus, dans la salle François Mitterrand, rue de la Préfecture à Nevers. Les conseillers départementaux ont examiné et approuvé plus d'une trentaine de rapports afin de construire l'avenir et le bien-vivre des nivernais.

Notamment la Commission permanente a approuvé la participation financière de la collectivité territoriale en faveur des associations culturelles et sportives.

Culture :

Les élus de la Commission ont pris acte des derniers versements pour l'année 2019 des partenaires culturels structurants :

ASSOCIATIONS	Subvention proposée en 2019	Acompte versé en février 2019	Solde subvention 2019
Théâtre des Forges Royales	25 000 euros	12 500 euros	12 500 euros
SCOP La Maison	154 000 euros	72 500 euros	81 500 euros
Association « D'Jazz »	55 000 euros	27 500 euros	27 500 euros
Association « Au Charbon »	57 000 euros	28 500 euros	28 500 euros

Durant cette Commission Permanente ont été également attribués les financements concernant certaines manifestations culturelles à hauteur de 16 500 euros.

ASSOCIATIONS	OBJET	MONTANT
Ciné Photo Club nivernais	Le Mois de la Photo	1 500 euros
Association Morvan Musique	Saison 2019	1 000 euros
Association Romain Rolland	Manifestations pour le centenaire de Colas Breugnon	2 500 euros
Cie Tyrnanog	Festival Chamboutou	1 000 euros
Société des Concerts nivernais	Concerts « Parfums d'Espagne »	3 000 euros
Communauté de communes Bazois Loire Morvan	Festival « Les P'tites scènes du Bazois »	2 500 euros
Communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais	Activités 2019	5 000 euros

Sport :

La Commission Permanente a voté la répartition de l'enveloppe réservée au fonctionnement des clubs sportifs pour l'année 2019 s'élevant à plus de 133 000 euros :

Omnisports Clubs attributaires	Coulanges -les- Nevers	Donzy	Fourchambault	Guérigny Urzy	Imphy	Moulins-Engilbert	Nevers	Prémery	St Léger-des-Vignes
Montants en euros	1264	1280	2495	6759	884	894	398	2051	4401

SPORTS/ nombre de clubs	MONTANTS EN EUROS	SPORTS/ nombre de clubs	MONTANTS EN EUROS
Aéroclubs (3)/ Aéromodélisme (4) Vol à voile(1)/ Vol libre (1)	6471	Athlétisme (9)/ Course d'orientation (1) / Triathlon (1)	4618
Billard(1)/Bowling(2)	408	Boxe US(1) / Anglaise(2)	988
Basket-ball (10)	6675	Cyclisme(5)/ Cyclotourisme(8) Motocyclisme (3)	4111
Canoë-Kayak (5)/Aviron (1)/Voile(1)	6065	Escrime (1)	3000
Football US(1) / Baseball Softball(1)	400	Football (45)	22 883
Gym Entretien(4)/ Gymnastique volontaire(8) / Gymnastique(7) / Twirling (4)	6603	Handisport	750
Handball (6)	4641	Judo(13)/ Karaté (9)	12 343
Montagne escalade(2)/ Ski(2)	789	Natation (6)	8007
Pêche (2)	306	Pétanque(10)/ Sport Boule(3)	2740
Randonnée pédestre (14)	1935	Rugby (3)	2445
Spéléologie (2)	507	Tennis (21)	9169
Tennis de table (13)	3738	Tir à l'arc(4) / Tir (8)	2708

Elle a aussi voté les Conventions d'Objectifs pour un montant de 139 900 euros. Depuis 2005, un nombre croissant de comités départementaux et d'associations sportives se sont engagés dans une démarche de projet en signant ces Conventions d'Objectif avec le département afin de développer et de promouvoir la pratique sportive.

Le Conseil départemental souhaite communiquer à la presse régionale les sommes allouées pour confirmer et affirmer son rôle comme partenaire essentiel du développement de la culture et du sport sur le territoire.

Contact :

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président du Département / 06 71 64 72 94
Christine Vincent / Chargée de rédaction / 03 58 57 05 39